



■ Les formations dispensées favorisent une intégration réussie et une progression rapide dans le monde du travail.

L'objectif est donc exclusivement professionnel : être embauché dès l'obtention du diplôme.

■ Dans cette optique, l'Institut Supérieur du Droit organise plusieurs ateliers visant à la **prise de confiance en soi** et au **développement personnel**, le but étant de permettre aux étudiants de développer aussi bien leur **savoir-faire** que leur **savoir-être**.

■ Des audiences fictives au cours desquelles les étudiants se familiarisent avec la **plaidoirie** et la **prise de parole en public** sont également proposées. Ces exercices pratiques permettent d'appréhender le monde du travail avec **force** et **sérénité**.

L'Institut Supérieur du droit

Des mastères 2 d'excellence pour tous

■ L'Institut Supérieur du Droit propose aux étudiants venant des filières de droit ou de gestion diplômés d'un bac + 4 ou d'un diplôme étranger équivalent, des formations de niveau **bac + 5** dans le cadre de **mastères en alternance** visant l'acquisition d'une spécialisation en droit.



Nos Mastères

■ Les Mastères de l'Institut Supérieur du Droit sont des **mastères en alternance** compatibles avec une activité en entreprise ou en cabinet d'avocats. Leur objectif est commun : **la professionnalisation et l'employabilité de nos étudiants**.

■ Tous les M2 peuvent être suivis **sur place** dans notre centre à Paris ou à **distance en e-learning**.



MASTÈRE DROIT DES AFFAIRES ET DE L'ENTREPRISE



MASTÈRE DROIT SOCIAL - CONTENTIEUX DU TRAVAIL



MASTÈRE DROIT PÉNAL DES AFFAIRES



MASTÈRE DROIT ET GESTION DU PATRIMOINE

Notre Équipe

■ L'équipe enseignante est composée de **professionnels du droit en activité**, mais aussi **d'universitaires de renom** pour des **prestations d'enseignement de haut niveau** visant l'efficacité et favorisant une insertion rapide dans le monde du travail. La professionnalisation constitue le socle de la pédagogie de l'Institut Supérieur du Droit.

■ **Des coaches en développement personnel** accompagnent chacun de nos étudiants dans l'élaboration, la réflexion et la mise en œuvre de ses projets professionnels.

■ **Un seul but** : prendre confiance en soi pour affronter le monde du travail.



Maître Amandine SARFATI
Directrice pédagogique
Avocat à la cour

Notre Pédagogie

■ Au-delà des enseignements purement juridiques visant à **l'acquisition des fondamentaux**, l'Institut Supérieur du Droit propose systématiquement à ses étudiants des **ateliers d'éloquence**, des **cours de plaidoirie** ainsi que des séances de **développement personnel** et de **coaching professionnel** pour acquérir la confiance en soi nécessaire et progresser dans la vie active.

■ Dans cette optique, l'Institut Supérieur du Droit organise des sessions de **préparation aux entretiens d'embauche** par des simulations en conditions réelles.



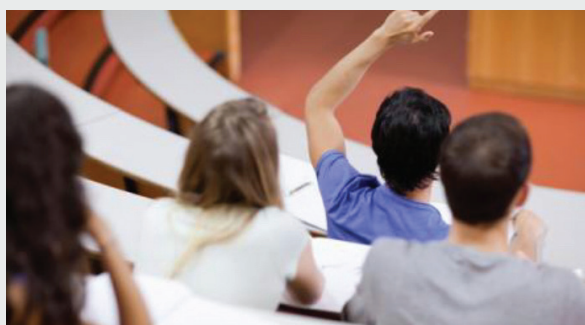
Scolarité

■ Les masters proposés par l'Institut Supérieur du Droit sont des masters en **alternance compatibles avec une activité en entreprise ou en cabinet d'avocats**.

■ LL'alternance peut se faire sous la forme d'un stage ou d'un **CDI/CDD à temps partiel**.

■ Quelque soit la forme de l'alternance, l'étudiant démarre ses cours en **rythme alterné**, ce qui lui permet de travailler en entreprise ou en cabinet à hauteur de 3 à 4 jours par semaine et de suivre les cours les 2 jours restants.

■ La durée totale des enseignements est de 200 h.



Les Dates de la formation

■ Deux sessions de cours au choix sont proposées.

• **1^{re} session de cours** : du 21 octobre 2019 au 31 mars 2020 avec la possibilité de poursuivre son stage jusqu'à fin juin.

• **2^e session de cours** : du 9 janvier au 15 juin 2020 avec la possibilité de poursuivre son stage jusqu'à fin août.

Le Lieu de la formation : en centre ou en e-learning

■ Toutes les formations peuvent être suivies **sur place** à Paris ou **à distance en e-learning**.

Les candidatures et admissions

■ Les masters proposés sont ouverts à tous les étudiants venant des filières de droit ou de gestion, titulaires d'un Bac + 4 ou d'un diplôme étranger équivalent et désireux d'acquérir une spécialisation en droit. **L'accès repose sur la motivation du candidat.**



CANDIDATEZ EN LIGNE
À L'ADRESSE SUIVANTE :

www.institutsuperieurdudroit.fr

Frais de scolarité

■ Les Mastères en alternance de l'Institut Supérieur du Droit vous permettent d'assumer la totalité des frais de scolarité qui s'élèvent à la somme de **300 euros par mois** sur 12 mois (pour la préparation en centre sur Paris) ou de **240 euros par mois** sur 12 mois (pour la préparation à distance en e-learning).

L'ALTERNANCE

L'alternance peut être effectuée sous les formes suivantes :

- **Sous la forme d'une convention de stage** en entreprise ou en cabinet d'avocats : dans ce cas, la gratification de stage permettra à l'étudiant de régler ses frais d'inscription.
- **Sous la forme d'un contrat de travail**, CDD ou CDI à temps partiel : dans ce cas, le salaire permettra à l'étudiant de régler ses frais d'inscription.

LE PRÊT ÉTUDIANT SPÉCIAL INSTITUT SUPÉRIEUR DU DROIT

Outre le financement par le biais de l'alternance, votre projet peut être financé par un **prêt étudiant**. L'avantage du prêt étudiant est de permettre un **remboursement différé**. Ainsi, vous ne commencez à rembourser votre prêt que lorsque vous débutez votre activité professionnelle.

Si vous souhaitez opter pour ce mode de financement, l'**Institut Supérieur du Droit vous accompagnera dans vos démarches auprès de sa banque partenaire**.

LES BOURSES

Les étudiants boursiers bénéficient de **tarifs préférentiels** sur présentation d'une attestation de bourse.

L'AUTOFINANCEMENT

L'étudiant peut également financer sa formation avec ses propres fonds. L'Institut Supérieur du Droit lui propose alors, s'il le souhaite, un **paiement échelonné dans le temps** à hauteur de 300 euros par mois sur 12 mois (pour la préparation sur place) ou de 240 euros par mois sur 12 mois (pour la préparation à distance en e-learning).

Contact

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Connectez-vous à www.institutsuperieurdudroit.fr

Adressez-nous un mail à info@institutsupeireurdudroit.fr